

COMMUNAUTE DE COMMUNES MACONNAIS - VAL DE SAONE



COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ du Mercredi 23 Février 2011 à 20 heures

Le Conseil de la Communauté de Communes du Mâconnais - Val de Saône s'est réuni à Saint Albain sous la présidence de Madame Patricia CLEMENT, Présidente.

Etaient présents : Mmes Patricia CLEMENT, Jacqueline CANITROT, Marie Thérèse DREVET, Michelle TROUSSEAU, Monique GUICHARD, Bernadette CHEVALIER et Mrs Gérard PENOT, Albert GOYARD, Gilbert GUILLET, Gilbert MORNAND, Jean Pierre CHERVIER, Claude GAUDILLERE, François DEDIENNE, Jean Christian PRUDENT, François CHEVALIER, Daniel CONRY, Robert LAFARGE, François ROUGEOT, Jean Pierre CORSIN, Marc DUMONT, Jean Paul SURGAND, Yves PERRIN, André PEULET, Jean Maurice DAILLY, Daniel DUBOIS.

Etaient excusés : Mrs Bernard ROBELIN, Richard PHILIPPON, Michel BALDASSINI, Henry LE GRAND DE MERCEY, Mme Françoise BUE

1 - Lecture du compte rendu du Conseil Communautaire du 26 Janvier 2011

Le compte rendu du Conseil de Communauté du 26 Janvier 2011 est approuvé à l'unanimité.

2 – Maison de Tourisme

Compte rendu de la réunion du 22.02.11 avec l'architecte Mme GOUIN :

Mme GOUIN a présenté 2 scénarios prenant en considération les demandes qui avaient été formulées lors d'une précédente rencontre (remplacement de la rampe d'accès par un ascenseur, conservation de la dalle par exemple). Seul l'aménagement du premier étage a été revu.

Les membres de la commission et Mle NIEUL présentent les plans des différents scénarios.

L'architecte a positionné l'Office de Tourisme sur la face du bâtiment parallèle à la route nationale 6 de manière à offrir une clarté et une lisibilité plus importantes. La vitrine du canton attenant à l'Office initialement cloisonnée pourrait être ouverte pour faire partie intégrante de l'Office afin d'être accessible de toutes parts. Quatre salles sont prévues à des fins locatives.

Mme GOUIN a imaginé un ascenseur à l'extérieur « façon Totem », certains élus craignent cet aspect. Les membres du Conseil ne souhaitent pas conserver le bassin extérieur.

La commission présente ensuite l'étude de faisabilité d'approvisionnement en énergie. Six solutions différentes ont été étudiées : Chaudière gaz condensation, chaudière bois granulés, PAC air/eau, PAC eau/eau horizontale, PAC eau/eau verticale, PAC eau/eau verticale absorption gaz.

La chaudière bois granules nécessite un entretien particulier, elle requiert également un espace pour le stockage du bois. En terme de coût, le gaz est le mode de chauffage le moins onéreux.

Dans le cadre du Plan Energie Climat Bourgogne et de l'appel à projet de l'ADEME, des aides peuvent être apportées selon le mode chauffage et l'isolation choisis.

Le Conseil vote à la majorité pour le chauffage à gaz (16 voix).

Après étude des plans, les élus souhaiteraient apporter les modifications suivantes :

- Décloisonner les salles de locations dans un premier temps,
- Agrandir les ouvertures afin d'obtenir un maximum de clarté,
- Ouvrir la vitrine du canton sur l'Office de Tourisme,
- Enlever la mare à l'extérieur.

Mle NIEUL transmettra ces demandes à l'architecte. L'Avant Projet Sommaire qui tiendra compte de ces modifications sera voté lors de la prochaine séance.

Mme CLEMENT fait part de l'avenant n°1 de l'Atelier du Triangle pour un montant de 4 604,60 € TTC. Ce dernier fait suite à la reprise de l'APS en Septembre 2010 et Janvier 2011.

Le Conseil autorise la Présidente à signer cet avenant.

3 – Point sur les activités jeunesse

La première réunion de service s'est tenue le 15 Février 2011 à Lugny. Mme CLEMENT présente le compte rendu de cette rencontre qui a réuni un représentant de chaque structure afin de s'exprimer sur les projets, les actions de chacun.

Mme GALLAND a fait état des difficultés qu'elle rencontre à la Micro Crèche où sa fonction de « Responsable technique » n'est pas clairement identifiée. Les élus qui ont reçu le Médecin de la PMI à ce sujet travaillent actuellement sur ce sujet.

Ils rencontreront à cette occasion Mme LOPEZ, Rédacteur pour réfléchir à l'encadrement du personnel et de manière plus générale, des services.

Mme CLEMENT et Mr DEDIENNE qui se sont rendus au CLEM, expliquent que Thomas PASSONI, remplaçant de Thomas LE FESSANT ne partagera pas le bureau de Michaël RAMALHOSA à Viré, il travaillera au siège du CLEM à Mâcon.

4 - Déchets

Les contrats déchets arrivent à échéance au 31 Juillet 2011. En attendant l'ouverture de l'usine de méthanisation, le SMET propose l'accueil des déchets de la Communauté de Communes. Toutefois, pour ce faire, l'utilisation du quai de transfert de Tournus serait nécessaire. Les élus trouvent le principe intéressant, ils autorisent la Présidente à étudier cette proposition. Elle prendra contact avec Mme GABRELLE, Présidente de la Communauté du Tournugeois et Mr DUPARAY du SMET.

5 – Compte rendu avec le Préfet et Mme la Secrétaire Générale : Schéma Départemental de Coopération Intercommunale

Comme ses homologues, Mme CLEMENT a été reçue en Préfecture par le Préfet et Mme la Secrétaire Générale pour évoquer le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale.

Notre collectivité n'est pas touchée par le projet de regroupement des intercommunalités puisqu'elle compte plus de 5 000 habitants.

Mme CLEMENT a été interrogée sur l'avenir de la Communauté de Communes, les élus seraient-ils prêts à se regrouper avec la CAMVAL ou Tournus ?

La Présidente a expliqué qu'à ce jour, elle pense que ces derniers ne seraient pas favorables à intégrer la CAMVAL mais qu'il faudrait les interroger pour connaître leur avis. La Communauté de Communes du Tournugeois s'apparente plus à la nôtre (taille, caractère rural), cependant, ce territoire ne correspond pas au bassin de vie des habitants du Mâconnais Val de Saône.

D'autre part, le Préfet a évoqué les syndicats du secteur. Leurs périmètres sont différents, certains ont peu d'activités et pourraient sans doute être intégrés à une collectivité. La question du périmètre est cependant un problème. Le Préfet a également demandé à Mme CLEMENT ce qu'elle penserait de la gestion des écoles par une intercommunalité.

M. MORNAND, alors Président du syndicat de cylindrage, indique qu'il a lui aussi été reçu dans ce cadre du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale.

6 – Festival des Musiques Rares

En 2011, neuf concerts sont prévus. Deux présentations auront lieu, l'une à Bissy la Mâconnaise le 17 Juin 2011, la seconde à Mâcon le 18 Juin 2011. Le budget s'équilibre à 23 950 € avec une participation de la Communauté de Communes à hauteur de 7 000 €. Le programme sera joint au présent compte rendu.

7 – Projet EHPAD

M. PEULET fait un point du projet : les communes de Viré et Lugny ont adressé leur candidature pour l'accueil de l'établissement. Sur le canton, cinq communes se sont donc portées candidates.

8 – Demande de subvention de la Mission Locale Jeunes du Mâconnais

Mr SUC, Directeur et Mme CULOT, Conseillère sont intervenus en Janvier au cours d'un Conseil Intercommunal d'Action Sociale pour présenter leur activité. Ils sollicitent une aide financière de 1,10 € par habitant. En 2010, 19 jeunes du territoire communautaire ont bénéficié d'un suivi de la Mission Locale Jeunes du Mâconnais. Après un vote à main levée, les élus décident d'accorder une subvention forfaitaire de 1 500 €.

9 – Convention avec le Centre de Gestion

La Présidente est autorisée à signer la convention cadre « Missions facultatives » du Centre de Gestion qui assure l'élaboration des fiches de paies.

10 – Plan Local d'Urbanisme Viré

La commune de Viré a décidé de prescrire l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme. Le Conseil de Communauté ne souhaite pas être consulté au cours de cette procédure.

11 – Questions diverses

Bulletins élections cantonales :

A titre d'information, Mr CONRY informe que les bulletins de vote des élections cantonales seront mis sous pli le 9 Mars 2011.

Courrier Mairie Péronne :

Un totem sera érigé devant la zone artisanale de Péronne. La municipalité propose d'offrir un espace de 20 cm de haut et 1m de long pour signaler la déchetterie. Les élus saluent cette proposition. Ils apprécieraient de pouvoir inscrire également « Ressourcerie » sur le panneau. Cette demande sera transmise à la Mairie de Péronne.

Déchets :

Afin de finaliser la convention et réfléchir à la communication à mettre en place quant à la Ressourcerie, la commission « Déchet » sera réunie prochainement.

Défibrillateur :

Des contacts ont été pris avec des établissements spécialisés dans la fabrication de matériel médical pour recevoir des devis. Pour affiner les demandes, il est demandé aux communes de réfléchir au lieu où elles souhaitent implanter le défibrillateur. Les tarifs diffèrent si l'appareil est installé en extérieur (nécessité d'installer un chauffage, un éclairage...) par exemple.

Site internet :

Mr CHERVIER rend compte de la réunion du 22.02.11 au cours de laquelle un intervenant du Réseau des Communes a réalisé une démonstration des prestations proposées. Dix communes étaient représentées (8 du territoire communautaire et 2 extérieures).

Une réflexion sera engagée pour la Communauté de Communes (Portail du Projet Educatif Territorial sur « loisir de grandir ») et site du haut mâconnais partagé avec le SIVOM de Lugny).

Prochain Conseil de Communauté
Mercredi 30 Mars 2011 à 20 h à Saint Gengoux de Scissé

Patricia CLEMENT
Présidente